



COMMUNE DE RENNAZ

CONSEIL GENERAL

EXTRAIT

du procès-verbal 18 de la législature 2016-2021
de la séance ordinaire du Conseil général de Rennaz

du 17 septembre 2020

Présidence : Monsieur Florian Dutoit
30 conseillères et conseillers présents avec le Président.

LE CONSEIL GENERAL DE RENNAZ

- vu le préavis municipal 39/2016-2021 relatif à l'arrêté d'imposition 2021 ;
- entendu le rapport de la Commission de gestion et des finances ;
- **considérant** que cet objet a été porté à l'ordre du jour et qu'il a été accepté **par 28 oui, 1 non et 0 abstention, tel que présenté.**

DECIDE

- d'accepter l'arrêté d'imposition 2021, tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du 17 septembre 2020.

Au nom du Conseil général

F. Dutoit

Le Président
Florian Dutoit



Jen

La Secrétaire
Valérie Teissl